

Séance publique du 11 septembre 2006

Délibération n° 2006-3565

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Projets connexes LEA - Ajustement et complément d'autorisation de programme (AP) de huit projets connexes à LEA**

service : Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 29 mars 2004, la Communauté urbaine a voté la réalisation de dix projets connexes à réaliser le long de la ligne de tramway LEA. Ceux-ci sont destinés à améliorer l'insertion de la ligne de transports en commun dans le tissu urbain l'environnant.

Alors que ces projets sont aujourd'hui bien engagés, il est nécessaire de réajuster le montant de huit de ces opérations, à la baisse ou à la hausse :

- opération 912 : place de Francfort (Lyon 3°)

. AP initiale	1 500 000 €
. AP recalée	1 370 000 €
	(- 130 000 €)

Cette opération, qui consistait à réaliser des parois moulées destinées à relier le parking LPA, rue de la Villette, et un éventuel futur parking place de Francfort, est terminée.

- opération 913 : place de la Reconnaissance (Lyon 3°)

. AP initiale	2 775 000 €
. AP recalée	3 175 000 €
	(+ 400 000 €)

Cette opération consiste à réaménager l'ensemble des voiries et des espaces publics autour de la station Reconnaissance. L'achat et la démolition d'un immeuble ont permis la création d'une nouvelle place publique.

Les travaux sont en cours et seront terminés en novembre 2006.

Raisons du surcoût: *Foncier*: l'acquisition de l'immeuble situé 107, route de Genas a coûté 830 000 € au lieu des 380 000 € estimés initialement, en raison de l'inflation du coût du foncier, du très bon état de certains appartements et de deux nouveaux appartements aménagés dans les combles et non connus.

En revanche, des économies d'environ 50 000 € sur les travaux permettent de ramener le surcoût global à 400 000 €.

- opération 914 : boulevard Honoré de Balzac (Villeurbanne)

. AP initiale	2 400 000 €
. AP recalée	2 700 000 €
	(+ 300 000 €)

Cette opération consiste à créer un boulevard urbain entre les rues Perrin et Leclerc.

Les travaux sont en cours et se terminent en novembre 2006.

Raisons du surcoût :

Foncier et démolition : + 150 000 € liés à l'évolution des prix du marché de l'immobilier et à la complexification des opérations de démolition,

Travaux : + 150 000 € liés à l'enfouissement des réseaux et aux travaux supplémentaires pour les réseaux d'eau et d'assainissement et les bouches de lavage.

- opération 915 : voie nouvelle Poudrette-Salengro (Vaulx en Velin)

. AP initiale	1 420 000 €
. AP recalée	1 950 000 €
	(+ 530 000 €)

Cette voie nouvelle prolongera la rue Grosso jusqu'au parc relais du Sytral en longeant LEA. Les travaux commenceront en novembre 2006 pour une livraison été 2007, à la mise en service du métro à la Soie.

Raisons du surcoût :

Problèmes d'acquisition foncière nécessitant une phase transitoire et une reprise des travaux après acquisition. Des économies de 150 000 € pourraient être réalisées si cette acquisition se débloquait rapidement,

Contraintes de travaux liés à la concomitance de gros travaux d'assainissement (réseau structurant),

Adaptation du projet au plan de développement du Carré de Soie,

Déplacement d'un poste de détente gaz situé sur le tracé de la voie plus compliqué que prévu.

- opération 916 : VN 33 (Meyzieu)

. AP initiale	1 450 000 €
. AP recalée	1 300 000 €
	(+ 150 000 €)

Les travaux de cette voie nouvelle destinée à accéder au parc-relais de la gare de Meyzieu sont terminés.

Des économies ont été réalisées à la suite de l'appel d'offres travaux.

- opération 918 : Bel Air (Villeurbanne)

. AP initiale	85 000 €
. AP recalée	0 €
	(- 85 000 €)

Cette opération destinée à aménager une rampe pour descendre de la dalle couvrant le périphérique pour accéder à la station Bel Air, a été supprimée en accord avec la ville de Villeurbanne par son manque de pertinence si la dalle n'est pas reprise entièrement.

- opération 919 : liaison modes doux Esplanade-Grand Large (Décines Charpieu)

. AP initiale	610 000 €
. AP recalée	490 000 € (- 20 000 €)

Les travaux de cette opération sont en cours, fin en octobre 2006.

Des économies ont été réalisées à la suite de l'appel d'offres travaux.

- opération 920 : liaison modes doux Lacassagne-Dauphiné (Lyon 3°)

. AP initiale	253 000 €
. AP recalée	353 000 € (+ 100 000 €)

Cette opération consiste à créer un cheminement modes doux entre la rue du Dauphiné et la rue Levy en profitant d'une nouvelle traversée créée sur LEA.

Raisons du surcoût :

Le chiffrage initial a été sous-estimé :

La dénivellation entre les deux rues nécessite de gros travaux de terrassement et de reprise des murs de soutènement (+ 60 000 €),

La Ville de Lyon a demandé à ce que les espaces verts soient arrosés (+ 7 000 €),

Une structure lourde est nécessaire pour permettre la circulation des véhicules d'entretien pour l'assainissement (+ 30 000 €),

Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre nécessaire pour prendre en compte ces surcoûts d'étude (+ 3 000 €).

Récapitulatif

Opérations	Intitulés	AP initiale	AP recalée	Différence	Evolution en %
912	place de Francfort	1 500 000	1 370 000	- 130 000	- 8,7
913	place de la Reconnaissance	2 775 000	3 175 000	+ 400 000	+ 14,4
914	boulevard Honoré de Balzac	2 400 000	2 700 000	+ 300 000	+ 12,5
915	voie nouvelle Poudrette-Salengro	1 420 000	1 950 000	+ 530 000	+ 37,3
916	VN 33	1 450 000	1 300 000	- 150 000	- 10,3
918	Bel Air	85 000	0	- 85 000	- 100
919	liaison modes doux Esplanade-Grand Large	610 000	490 000	- 120 000	- 19,7
920	liaison modes doux Lacassagne-Dauphiné	253 000	353 000	+ 100 000	+ 39,5
	totaux	10 493 000	11 338 000	+ 845 000	+ 8,05

Le montant de ces surcoûts est à prévoir sur le budget 2007 dans la section investissement ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le réajustement du montant de huit des dix projets connexes à réaliser le long de LEA.

2° - Le montant total global est ainsi porté à 11 338 000 €, ce qui représente sur l'ensemble une augmentation de 845 000 €. Le détail de ce réajustement est présenté dans le tableau ci-dessus.

3° - Autorise la direction des grands projets à poursuivre les travaux sur les opérations 912, 913, 914, 915, 916, 918, 919 et 920.

4° - Le complément d'autorisation de programme de 845 000 € est à prévoir en dépenses au budget principal sur les exercices 2006 et suivants.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,